

Brèves de Normandie n°88

(Septembre 2009)

Abattre le mur administratif de la honte !

Mettre fin à la partition de la Normandie !

Sœurs et frères de Normandie retrouvons nous, réunissons la famille pour une vraie et pleine solidarité, pour un avenir meilleur pour nos filles et nos fils dans la région de leur cœur.

Pour l'espoir, pour l'avenir !

Unis nous seront plus fort pour relever les défis sociaux et économiques du XXIème Siècle !

Pour trouver une place parmi les meilleurs dans l'Europe, dans l'inéluctable mondialisation !

N'ayons pas peur de la concurrence, du challenge ! Nos ancêtres nous ont montré la valeur du courage, de l'organisation, de la rage de vaincre !

Nos nouvelles conquêtes doivent être sociales (emploi), économiques (pouvoir d'achat, investissement, entrepreneuriales...), environnementales...

Nos nouvelles conquêtes doivent être humanistes, placer l'Homme au centre de nos actions et décisions !

De prestigieux Normands nous ont montré le chemin !

N'ayons pas peur de bouleverser les nouvelles idoles politiques et administratifs qui nous gouvernent et prospèrent du fruit de notre travail !

Vingt ans, le mur de Berlin est tombé !

Le mur administratif Normand de la honte nous a que trop nui, dévalorisé aux yeux des français et autres populations, n'a que trop handicapé le développement de nos richesses et de notre merveilleux patrimoine.

Rétablissons l'union pour le plus grand profit des habitant.e.s de notre si belle et si attachante région connue et aimée du monde entier.

Ce que le Président de la République Monsieur Sarkozy a rêvé en matière de simplification des structures politico-administratives, Messieurs Le Vern, Président de la région administrative haute NORMANDIE, Monsieur Didier Marie Président du Conseil Général de la Seine MARITIME, Monsieur Jean-Louis Destans, devantant ses désirs, l'ont fait.

De deux départements et d'une région, ils ont créé une SEULE structure politico-administrative !

276 : LA REGION, LE 27 ET LE 76 FONT CAUSE COMMUNE

C'est un exemple unique en France d'association entre une région et les départements qui la composent. La Région Haute-Normandie, le 27 et le 76 se sont regroupés pour former le 276 et se donner ainsi les moyens de construire un territoire plus cohérent et plus solidaire. Le désengagement de l'Etat en région a rendu cette association encore plus pertinente. Le contrat signé par le 276 pour la période 2007-2013 porte sur un engagement financier total de 1,232 milliards d'euros.

Harmoniser et articuler les interventions et les compétences des trois collectivités de la Haute-Normandie : telle est la philosophie de la démarche «276» qui s'appuie sur le diagnostic et les axes stratégiques du schéma régional d'aménagement et de développement du territoire*. Le contrat 276 constitue dès lors un puissant levier pour la construction d'un territoire cohérent puisqu'il associe les efforts financiers des trois collectivités au service d'une vision stratégique commune.

Encore un petit effort Messieurs ! Allez jusqu'au bout de votre démarche !

L'association et la fusion ont le même but : travailler ensemble pour être plus efficace, plus performant et réduire les coûts afin de dégager des masses financières destinées, par exemple, à créer de l'emploi dans la recherche, la mise au point et la fabrication des nouvelles productions ou améliorer celles existantes pour le plus grand profit de l'emploi et du pouvoir d'achat des populations normandes.

Qui suis-je ?

Je suis Président d'un Conseil Régional. Je suis Conseiller Régional. Je suis Sénateur, puisque battu à la députation. Je suis Président d'une Communauté de Communes. Je suis maire-adjoint. Je suis Président d'un Comité Régional du Tourisme qui regroupe Cinq Départements. Je suis Président d'un Opéra. Je suis Directeur de publication d'un journal d'information distribué à plus de 792.000 exemplaires. Peu m'importe ce qu'écrit Monsieur Guy Carcassonne éminent constitutionnaliste dans Libé du 01/09/09. « Comment peut-on exercer souvent à plein temps la même journée deux fonctions sans problèmes d'assiduité et de confection des jours entre les mandats locaux et nationaux. C'est assez désolant d'être la seule démocratie au monde qui autorise un tel système ! »

En plus je pédale, je pédale beaucoup, je fais des courses cyclistes. Je suis un sportif accompli puisque j'ai même entrepris une course de cent kilomètres. Je me suis entraîné tout l'été...

Et ... ce qui n'est mis dans la biographie... Je suis dans le Who's Who. Je suis cumulard. Oh non ! quel mot grossier (familier dit le dictionnaire), quel vilain mot.

J'additionne les honneurs, les présidences, les fonctions, les prébendes car je peux tout faire tout le temps, je peux être partout en même temps, m'occuper de tout afin que le bon peuple de Normandie (enfin d'une partie de Normandie) vive dans le plein emploi avec un pouvoir d'achat supérieur, des conditions de santé optimales, des nuisances et risques environnementaux ridiculement bas, avec les lignes ferroviaires les plus ringardes de France... etc...etc...

Braves Normand.e.s, travaillez, payez, dormez tranquille, je m'enrichis. Vous vous appauvrissez socialement, économiquement, financièrement, culturellement... Ah bon ! Le partage, la solidarité c'est pour les autres !

Que faisait donc le Comité Régional du Tourisme de Normandie pendant l'été 2009 ?

Il ne vous a pas échappé que le Comité Régional du Tourisme de Normandie considérait qu'il n'y avait qu'une seule Normandie composée du Calvados, de l'Eure, de la Manche, de l'Orne et de la Seine-Maritime !

Le patrimoine touristique de Normandie fait l'objet de la part de la plupart des media de discrimination sans que le CRT (Comité Régional du Tourisme) lève le petit doigt pour faire rétablir la vérité et proteste contre le pillage quasi systématique des richesses touristiques et patrimoniales de la Normandie.

J'en veux pour preuve le Mont-Saint-Michel et sa baie qui sont des sites NORMANDS depuis plus de ONZE SIECLES. Dans GEO de juillet 2009, un breton à l'instar d'innombrables autres bretons bretonnants a rédigé un article « Bretagne, les paradis secrets » comprenant le Mont-Saint Michel ! J'ai bien évidemment protesté auprès de Journal ainsi qu'il suit :

Lemoine, le 31 / 7 / 2009 à 1:04

Mme ou Mr le Directeur,

J'ai pris connaissance avec stupéfaction de votre article sur la Bretagne. Celui-ci comporte une information mensongère puisqu'il situe Le Mont Saint Michel en Bretagne alors que géographiquement, administrativement, politiquement, historiquement et religieusement il est en Normandie depuis toujours.

L'association `` Demain La Normandie`` que je préside se réserve la possibilité de vous poursuivre, après avoir consulté un Avocat, en justice pour fausse information voire tromperie à défaut d'un nouvel article de la même grandeur et au même endroit rétablissant la vérité.
N'ayant aucune estime pour votre journal de ce fait, je ne vous adresse pas mes civilités.
Daniel Lemoine 26 rue Camille Saint Saens 76000 Rouen Normandie.

La rédaction de GEO.fr
le 31 / 7 / 2009 à 9:52

Monsieur Lemoine, Le texte ci-dessous a été publié dans le GEO n°366, en réponse à un courrier de lecteur : "Vous avez raison, le Mont-Saint-Michel se trouve bien en Basse-Normandie, vous n'êtes pas le seul à nous en avoir fait la remarque. Mais comment refuser à notre auteur, le poète Yvon Le Men, le droit de s'approprier - un peu - ce magnifique monument qui, s'il ne se trouve pas sur le territoire breton, ponctue son horizon."
Cordialement,

Ce n'est pas au citoyen contribuable normand de faire le travail des instances politiques et administratives normandes ainsi que des salariés de ces institutions, ils sont indemnisés ou rémunérés pour cela. Ce sont eux qui doivent développer et défendre les intérêts sociaux économiques et patrimoniaux des populations normandes notamment laborieuses.
Le chômage et la pauvreté ne sont pas une fatalité en Normandie c'est le fruit des incompétences politiques et administratives depuis des décennies et ça continue !

A croire qu'ils ne regardent jamais la Télévision, ne lisent jamais de journaux, n'écourent jamais la radio !

A la télévision, toutes les chaînes confondues associent quasi-systématiquement baie du Mont Saint Michel et Bretagne se gardant bien de prononcer le plus souvent le mot « Normandie ». Ils colportent à loisir que le Couesnon dans sa folie à mis le Mont en Normandie alors qu'il s'agit d'un vers d'un poète en mal de rimes. S'ils étaient honnêtes ils verraient sur une carte I.G.N. que sur plusieurs dizaines de kilomètres les deux rives du Couesnon sont en Normandie ainsi bien évidemment que la baie.

De plus quasi-systématiquement lorsque le sujet a un rapport avec la mer le reportage a lieu en Bretagne ! Pourquoi une telle discrimination alors que la Normandie a la plus grande longueur de côtes de France, que les productions de produits de la mer sont les plus importantes dans de nombreux domaines, coquille Saint Jacques, huîtres, moules de bouchots etc...Que le trafic portuaire est le second de France, que les plages et les sites naturels sont innombrables, etc...etc...

Combien de fois le CRT a écrit aux chaînes de TV, qu'ils publient les doubles des courriers, au CSA pour discrimination et partialité dans le traitement de l'information ou des documentaires alors que les chaînes publiques sont financées par les impôts de tous les contribuables, les Normands comme les autres, ainsi qu'aux chaînes de droit privé qui exploitent des licences dont l'attribution dépend de la puissance publique et qui se doivent d'avoir de ce fait au minimum un comportement honnête quand ce n'est pas citoyen.

Autre exemple, le Journal du Dimanche pendant l'été a rédigé un encart dénommé « JDD ETE ». Pour lui la Normandie n'existe tout simplement pas !
Il y a JDD Méditerranée, JDD Sud Ouest, JDD Ouest, JDD Paris.

Ne croyez pas que la Normandie est dans JDD Ouest, que nenni : l'Ouest c'est la Bretagne et la Loire Atlantique alors que la plus élémentaire notion de géographie comprend la Normandie dans l'Ouest de la France ! Mais pour cela il faut être intellectuellement honnête ce qui n'est pas le cas pour ce journal. Exemple concret ; dans le JDD du 9 août, dans la page JDD Ouest, la pleine page, sous la signature de Alexandre Le Drollec comporte deux reportages, l'un sur Saint-Malo, l'autre sur Ouessant. Sur la colonne d'extrême droite de cette même page dans la rubrique « à suivre cette semaine du Dimanche 9 Août au Samedi 15 » il y a 18 manifestations d'annoncées dont deux en région administrative basse-normandie, aucune en région administrative haute Normandie et 16 en Bretagne et région Pays de Loire à raison de 14 pour la seule Bretagne !

Même genre de discrimination pour « Aujourd'hui, le journal de l'été » du 14 juillet 2009 sur l'unique page « La France en fêtes » il y a Trois reportages sur la « Bretagne », un sur la Picardie, Midi-Pyrénées, Franche Comté, Paca, Rhône Alpes, Nord-Pas-de-Calais.

Etc.. etc...ZERO pour les deux régions normandes !

Que fait donc le Comité Régional du Tourisme pour vanter la Normandie, mettre fin à la discrimination médiatique à la malhonnêteté intellectuelle, la partialité pratiquées par certains rédacteurs de journaux.

Par contre il est à souligner la parfaite honnêteté et loyauté de « ParuVendu », Le Journal gratuit des Plages EDITION NORMANDIE qui dans un journal de 32 pages (semaine du 6 au 16 Août 2009) recense et vante en NORMANDIE 859 manifestations ! Oui HUIT CENT CINQUANTE NEUF MANIFESTATIONS EN UNE SEMAINE D'ETE EN NORMANDIE!

Moralité : n'achetez pas le « Journal du Dimanche » tant qu'il pratiquera la discrimination régionale, pas plus qu' « Aujourd'hui en France ».

Procurez-vous Paru-Vendu, c'est honnête et loyal et c'est gratuit !

Quant au Comité Régional du Tourisme devons-nous faire la grève de l'impôt tant que celui-ci ne développera pas et ne défendra pas les intérêts sociaux et économiques touristiques et patrimoniaux de la Normandie !

Daniel Lemoine.
Rouen-Normandie.